



## U A S P S

### Législatives 2022 – interpellation des candidats 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne

Les questions suivantes ont été adressées aux candidats aux législatives dans les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> circonscriptions de l'Essonne :

1. Êtes-vous favorable à la préservation des terres agricoles du plateau de Saclay ?
2. Êtes-vous favorable au tronçon Saclay-Versailles de la ligne 18 du Grand Paris Express ?

Ci-après leurs réponses. Quelques candidats n'ont pas répondu, quelques autres n'ont pas communiqué leur adresse de contact.

### Réponse de Michel BOURNAT, Les Républicains

#### 1. Défense du Plateau, agriculture et alimentation pour tous

Pour comprendre le présent, il faut rappeler quelques étapes du passé. Le grignotage massif des terres agricoles concerne des projets anciens :

- 1952 : installation du CEA – 125 hectares
- 1964 : installation d'HEC – 138 hectares
- 1976 : installation de Polytechnique – 160 hectares
- et création de la ville nouvelle de Saint-Quentin – 2 500 hectares

Toujours pour mémoire, à l'époque je n'étais pas élu, je me suis battu en 1992 contre le projet d'autoroute B12 qui aurait cisailé le plateau.

Enfin, au cours de la décennie 1990/2000, ce sont entre 20 et 50 hectares agricoles qui disparaissent chaque année.

D'où la nécessité de réagir.

J'ai été un acteur actif pour la protection des terres agricoles à travers plusieurs « combats » et quelques-uns méritent d'être rappelés.

- Lors de la révision du PLU de Gif-sur-Yvette en 2007, j'ai refusé l'ouverture à urbanisation du Moulon que l'État voulait imposer. Cela a engendré un contentieux initié par l'État qui l'a perdu. Je demandais au préalable la protection d'espaces agricoles.
- Je me suis engagé très activement pour faire émerger la ZPNAF et j'ai participé à toutes les réunions de travail organisées par l'État.

Celles-ci ont permis d'aboutir à une loi unique en France, loi qui protège 4 115 hectares dont 2 468 à vocation agricole.

Au-delà de ces actions, j'ai initié, porté ou participé à des projets visant à assurer la pérennité des exploitations agricoles :

- Convention avec Terre et Cité pour élaborer un programme d'actions (voir détail sur le site de Terre et Cité).
- Adoption de la Charte des parties prenantes en 2018 pour partager la vision des enjeux et suivre les projets.
- Intégration dans le projet de territoire de l'agglomération d'un volet « développement agricole ».
- Élaboration du premier Plan Alimentaire Territorial en Île-de-France dès 2017 pour accompagner les filières de productions et favoriser les installations.
- Au titre du département de l'Essonne, préparation du projet de légumerie départementale pour fournir des produits locaux aux collèges essonnais dans le cadre de la restauration.

Voici quelques opérations très concrètes qui illustrent une démarche d'acteur engagé dans la protection des terres agricoles.

Enfin j'ajouterai, qu'à titre personnel, j'ai été parmi les membres fondateurs de la SCI Terres Fertiles en 2005.

#### 2. Mobilité sur le Plateau

Au plan des mobilités sur le plateau, il convient de constater que :

- les accès bus sont à saturation malgré l'augmentation du nombre de quais à Massy,
- 80% des déplacements se font en voiture individuelle,
- le développement des transports publics contribue à la réduction de la place de la voiture et a un impact écologique.

Le projet du Grand Paris Express dont la ligne 18 est porté par l'État. Le premier tronçon Orly/Saclay est en cours de travaux et le second Saclay/Versailles fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique validée en mars 2022.

Le projet est structurant à l'échelle francilienne et ne pas connecter notre territoire aux autres pôles franciliens serait une erreur.

Tout comme beaucoup, je déplore l'abandon de la ligne 18 enterrée sur tout son parcours. Les aménagements de cette ligne doivent respecter la ZPNAF et prendre en compte les besoins des agriculteurs pour circuler avec leurs engins agricoles. À ce jour, la plupart des situations réglées et les deux points en suspens doivent être approfondis. Cela a fait l'objet d'un courrier au Premier Ministre.

---

### Réponse de Christophe DEBON, Rassemblement National

1. Je suis favorable à la préservation des terres agricoles du plateau de Saclay car il est indispensable au développement des circuits courts donc au localisme.

C'est aussi un élément essentiel au maintien des continuités écologiques et plus largement au maintien de nos paysages.

2. Je ne suis pas favorable au tronçon Saclay-Versailles de la ligne 18 du Grand Paris Express car cela va défigurer les terres agricoles du plateau de Saclay.

Un autre projet ou une autre solution plus écologique devra être envisagée.

---

### Réponse orale de Paul MIDY, Ensemble !

Ce candidat n'a pas répondu par écrit à notre interrogation, mais nous l'avons rencontré le 20 mai dernier et il nous a dit que

- il compte sur la ZPNAF pour la protection pérenne des terres agricoles du plateau de Saclay ;
- il est favorable au tronçon Saclay-Versailles de la ligne 18, notamment pour éviter le passage par Paris pour effectuer un déplacement banlieue-banlieue.

---

### Réponse de Benoît ODILLE, Solidarité et progrès

1. Êtes-vous favorable à la préservation des terres agricoles du plateau de Saclay ?

Oui, je suis pour défendre la sanctuarisation de la ZPNAF.

Je suis pour mettre en place l'agriculture de conservation sans labour afin de conserver de forts rendements tout en régénérant la biodiversité et la vie du sol. Couplée aux techniques de l'édition génomique, cela peut permettre une hausse spectaculaire des rendements sans détruire la nature.

2. Êtes-vous favorable au tronçon Saclay-Versailles de la ligne 18 du Grand Paris Express ?

Oui, je pense qu'il faut fermer la boucle pour que les avantages en termes de transport soient les plus grands.

Je regrette en revanche que la ligne se fasse en viaduc, j'aurais défendu le souterrain : même si c'est plus cher au départ, on évite tout un tas de désagréments par la suite qui rentabilisent l'infrastructure sur le long terme.

Pour éviter les effets d'urbanisation mal maîtrisés (du fait de l'arrivée d'une ligne de métro) je propose un principe : densifier les zones urbaines déjà existantes plutôt que de construire sur de nouvelles terres agricoles.

Toutes mes propositions sont à retrouver sur cette page :

<https://solidariteetprogres.fr/nos-actions-20/actions/benoit-odille-candidat-aux.html>

---

## Réponse d'Anne-Christine POISSON, Mouvement de la Ruralité

### 1. Êtes-vous favorable à la préservation des terres agricoles du plateau de Saclay ?

J'y suis absolument favorable pour les raisons suivantes :

- Il en va de la sécurité alimentaire de l'Ile-de-France et par conséquent de celle de la France.
- On ne peut pas continuer à sacrifier des milliers d'hectares de terres à haute valeur agronomique alors qu'on évoque de plus en plus un risque majeur de pénurie alimentaire.
- Le Plateau de Saclay est un territoire rural très riche à protéger car il permet une relocalisation de certaines productions destinées aux circuits courts d'approvisionnement pour une alimentation locale de qualité.
- Il est impératif de renforcer les activités agricoles : pour cela il faut installer des agriculteurs ! Et donc obliger **Les SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural)** à remplir leur mission première qui est de réguler le marché des terres agricoles et de permettre l'accès à l'installation aux plus nombreux.

Si je suis élue, mon travail sera de proposer un projet de loi définissant des territoires dits **intouchables labellisés en tant que "terres nourricières" nécessaires et indispensables à la sécurité et à l'indépendance alimentaire d'une Région, de la France.**

Ce n'est pas la mise sous cloche des territoires ruraux pour en faire des réserves sauvages non entretenues mais il s'agit de renforcer la protection des terres cultivables menacées d'extinction.

### 2. Êtes-vous favorable au tronçon Saclay-Versailles de la ligne 18 du Grand Paris Express ?

**NON** je n'y suis pas favorable.

**Le tronçon Saclay-Versailles est-il réellement nécessaire ?**

A un moment donné, il est urgent de dire **STOP à des projets pharaoniques insensés financièrement et destructeurs de l'environnement.**

- Sa rentabilité reste à prouver
- Risque énorme d'urbanisation galopante et incontrôlée au détriment des terres nourricières du Plateau de Saclay.
- Risque environnemental lié à la destruction des sols : la bétonisation ayant des conséquences catastrophiques notamment sur le drainage des eaux.
- Comment favoriser la transmission des exploitations agricoles du Plateau de Saclay alors qu'à terme pèse la menace de l'expropriation pour cause de bétonisation !

J'appelle purement et simplement l'État à un sursaut de lucidité en abandonnant le projet de tronçon Saclay-Versailles

- renforcer, améliorer, moderniser l'existant, notamment le tronçon Massy-Versailles Chantier de la ligne C du RER,
- renforcer les liaisons bus-gares, ...

---

## Réponse de Cédric VILLANI, Nouvelle union populaire écologique et sociale

Sur la préservation des terres agricoles du plateau de Saclay, sachez que réélu, Cédric Villani continuera de s'engager fortement pour protéger les écosystèmes naturels, pour préserver les terres précieuses et fertiles, pour favoriser le développement de l'agroécologie sur le Plateau de Saclay.

Concernant la ligne 18 du Grand Paris Express, Cédric Villani s'oppose à la partie Ouest de celle-ci, qui en l'état creuserait une tranchée béante dans les terres agricoles. En tant que député, il s'est déjà exprimé publiquement pour l'abandon pur et simple de ce tronçon Saclay-Versailles. Vous pouvez retrouver son communiqué via le lien suivant : [https://cedricvillani.org/sites/prod/files/CP\\_Ligne18\\_SGP.pdf](https://cedricvillani.org/sites/prod/files/CP_Ligne18_SGP.pdf)

Plus généralement, face à l'étalement urbain massif, inutile et aux projets écologiquement néfastes, Cédric Villani, en tant que représentant de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale, défend une planification du développement urbain et économique en fonction de l'impératif de sauvegarde de la biodiversité et de lutte contre l'artificialisation des sols. Pour découvrir son programme, cliquez ici : [https://cedricvillani2022.fr/wp-content/uploads/2022/05/Tract\\_Programme\\_A4.pdf](https://cedricvillani2022.fr/wp-content/uploads/2022/05/Tract_Programme_A4.pdf)

## 6e circonscription de l'Essonne

### Réponse de Pierre BARONET, Solidarité et progrès

Identique à celle de son collègue Benoît ODILLE dans la 5<sup>e</sup> circonscription

---

### Réponse de Jérôme GUEDJ, Nouvelle union populaire écologique et sociale

#### 1. Êtes-vous favorable à la préservation des terres agricoles du plateau de Saclay ?

La préservation des terres agricoles du Plateau de Saclay constitue un engagement fort que nous rappelons dans notre profession de foi et nos documents de campagne. La protection de la biodiversité, le développement d'une agriculture responsable, l'insertion dans des circuits courts doivent être soutenues par un environnement législatif et réglementaire adapté. S'agissant d'une élection législative, nous souhaitons que la protection assurée par voie réglementaire de la ZNAF puisse être renforcée par une disposition législative.

Hella Kribi-Romdhane, élue régionale du groupe écologiste et conseillère communautaire Paris-Saclay, est d'ailleurs engagée au côté des associations et collectifs pour la préservation des terres agricoles et des écosystèmes.

#### 2. Êtes-vous favorable au tronçon Saclay-Versailles de la ligne 18 du Grand Paris Express

Nous souhaitons que le tronçon Orly-Saclay CEA puisse être réalisé dans les délais prévus. Au-delà, ni le modèle économique ni surtout la compatibilité avec les objectifs précédemment évoqués de préservation des terres agricoles n'étant assurés, il est nécessaire de rechercher des solutions alternatives à la poursuite de la ligne 18 au delà de Saclay, par exemple le nécessaire prolongement du tram-train Évry-Massy jusqu'à Versailles. Pour la ligne 18, la position commune de la gauche et des écologistes défendue au 2<sup>e</sup> tour de l'élection régionale de 2021 est bien la position de Jérôme Guedj.

Plus largement, en tant que candidat de la NUPES, Jérôme Guedj assume pleinement son programme de rupture en particulier sur la question climatique et sur la planification écologique faisant de la lutte contre l'artificialisation des sols et la sauvegarde de la biodiversité une priorité.

Par ailleurs, en cohérence, il s'oppose à la bétonnisation massive du plateau de Saclay.

Ces engagements sont d'autant plus essentiels dans une circonscription symbolise où la candidate de LREM est ministre du gouvernement Macron, condamné pour inaction climatique.

Elle est comptable du bilan du gouvernement et ignore les impératifs écologiques comme en témoignent ses votes en tant que députée contre l'interdiction du glyphosate notamment.

---

### Réponse de Chantal LACARRIÈRE, Le Républicains

1- Oui nous sommes favorables à la préservation des terres agricoles et naturelles du Plateau de Saclay. Si nous sommes élus le 19 juin prochainement nous déposerons un projet de loi visant à sanctuariser les 4 115 hectares d'espaces naturels du plateau de Saclay, nécessaire pour maintenir un équilibre environnemental. A ce jour ce périmètre est encadré par un Décret datant de 2013. Ce projet de loi garantira sur le long terme la protection du périmètre identifié par la ZPNAF.

2- Sur le prolongement de la ligne 18 à Versailles, le tracé devra prendre en compte le besoin des populations existantes. Tout transport permettant de réduire la dépendance à la voiture doit être encouragé. En revanche, ce prolongement devra prendre en compte les dispositions de la loi AGEC, à savoir le "zéro artificialisation nette des sols". Si cet objectif est porté pour 2050, il serait souhaitable de prendre de l'avance sur notre territoire.

---

## Réponse d'Amélie de MONTCHALIN, Ensemble !

### 1. Êtes-vous favorable à la préservation des terres agricoles du plateau de Saclay ?

Oui, avec Pierre Ollier, nous sommes favorables à la préservation des terres agricoles du plateau de Saclay car il permet d'éviter une bétonisation du plateau. Mon avis n'a pas changé depuis 2017 : il faut préserver les terres agricoles et assurer dans le plus grand respect de l'environnement les nouvelles constructions.

### 2. Êtes-vous favorable au tronçon Saclay-Versailles de la ligne 18 du Grand Paris Express ?

Oui, nous sommes favorables à la poursuite du tronçon jusqu'à Versailles dans le strict respect de l'environnement et des passages agricole dans l'objectif de sortir de la logique « tout voiture » sur le plateau de Saclay. Cela permettra de lutter contre la pollution et de préserver notre mode de vie.

---

## Réponse d'Elisabeth PIOTELAT, Parti pirate

### 1. Êtes-vous favorable à la préservation des terres agricoles du plateau de Saclay ?

Oui. Le plateau de Saclay représente l'une des terres les plus fertiles d'île de France. Les grandes exploitations agricoles locales sont plus que jamais nécessaires à l'heure où la guerre en Ukraine fait craindre des pénuries de blé à long terme, et a généré une augmentation du prix du blé aujourd'hui.

Je travaille sur le plateau du Moulon depuis 2002. J'ai vu la disparition des champs de maïs au profit du béton. Je venais de Lyon et l'on m'avait prévenu que ce plateau avait pour surnom "la petite Sibérie". Cela m'avait amusée, puis lors d'un hiver où les routes n'étaient pas déneigées, le bus 07 s'est retrouvé coincé au premier virage. Tous les passagers sont descendus pour crapahuter dans la forêt. La Sibérie... On m'avait dit qu'il était interdit d'y couper des arbres. Les massacres forestiers aujourd'hui me fendent le cœur. Les hivers rigoureux sont plus rares, mais j'ai connu des inondations spectaculaires depuis que le bétonnage du plateau a débuté. Préserver les terres agricoles qui absorbent les pluies, c'est aussi protéger les habitants de la vallée !

A cela s'ajoutait le plaisir d'entendre les oiseaux et non les engins de chantier en arrivant le matin au travail, tout en photographiant un coquelicot par ci par là.

### 2. Êtes-vous favorable au tronçon Saclay-Versailles de la ligne 18 du Grand Paris Express ?

Non. La qualité de l'air en île de France est un souci de santé publique. Il concerne tout le monde. On pourrait penser qu'un métro éviterait les déplacements en voiture et donc résoudrait certains problèmes environnementaux. Or 50% des déplacements en taxi en région parisienne ont pour destination ou départ les aéroports. Le métro ne sera jamais utilisé par des personnes arrivant à Orly pour aller à Versailles ou vice versa. Il est déjà possible de rejoindre ces 2 sites en transports en commun aujourd'hui. La ligne 18 permettrait de gagner seulement un peu plus d'1/4 d'heure.

Les premières fois que j'ai entendu parler de la ligne 18, il y avait toujours deux événements qui y étaient associés : les Jeux olympiques de Paris 2024 et l'exposition universelle 2025. Cette dernière n'aura pas lieu. Les JO n'ont pas été annulés, mais le tronçon "CEA Saint-Aubin et Versailles Chantiers" qui aurait pu permettre de rejoindre les sites de St-Quentin-en-Yvelines n'est pas prévu avant 2030.

De plus en plus de scientifiques sont opposés à ce tronçon pour diverses raisons. Je me fie entièrement à leur expertise.

## Réponse de Jules ROHAULT de FLEURY, Volt

### 1. Êtes-vous favorable à la préservation des terres agricoles du plateau de Saclay ?

Tout dépend de ce que l'on entend par « préserver », et je ne doute pas que notre opinion sur le sujet sera légèrement différente. Oui, je suis favorable à la préservation des terres agricoles y compris sur le plateau de Saclay et je reconnais que l'urbanisation récente sur la commune de Palaiseau a eu tendance à être trop rapide ; en revanche stopper complètement l'urbanisation et traiter le plateau comme une zone figée, hors de tout développement, n'est pas une option viable au long terme.

### 2. Êtes-vous favorable au tronçon Saclay-Versailles de la ligne 18 du Grand Paris Express ?

Un tronçon Saclay-Versailles pourquoi pas, mais certainement pas le tronçon tel qu'il est projeté sous sa forme actuelle. Ce tronçon propose une interstation de plus de 7 km entre les stations CEA Saint-Aubin et Saint-Quentin Est (pour comparaison, l'interstation moyenne sur le RER B est de 1.7 km) sans desservir les localités traversées ; il s'agirait d'une erreur de vouloir urbaniser de nouvelles zones sans correctement développer les localités existantes. C'est aussi la raison pour laquelle (bien que député étant un poste national et non un élu local) je soutiens la création d'une station au niveau du quartier Camille-Claudé à Palaiseau.

---